



Quelle délit et quel motif ?

Par ClaireLbr15

Bonjour,

Après m'être séparée depuis plus de deux ans d'une personne psychologiquement très affaiblie (tentatives de suicide à répétition, se fait interner en psychiatrie...) j'ai découvert aujourd'hui qu'en voulant l'aider à différents niveaux (financier, rendre des services, le loger, le nourrir, le chauffer à titre gratuit) je m'étais faite bernée par de infâmes mensonges: problème très grave de santé, accident de la route, dépression, handicap..

Même des membres de ma famille vivant à distance et ne le connaissant qu'au travers de mes récits, lui ont envoyé des sous afin de l'aider à se loger ou vivre décemment.

Je compte porter plainte car j'ai toutes les preuves maintenant de ses actes calculés et j'ai enfin pu démasquer le manipulateur qu'est cette personne.

Je ne sais juste pas quelle est la nature du délit ni même comment formuler la plainte : est-ce une escroquerie, un abus de confiance ou de faiblesse dont je suis victime ? Ou autre chose peut-être.

Merci de vos réponses.
Bien cordialement,
Claire

Par kang74

Bonjour

Je n'ai rien compris .
Vous l'avez aidé .
Vous avez demandé à des personnes de l'aider .
Mais à aucun moment la personne vous a obligé à l'aider .

Par de là, je ne vois pas bien le délit /

Par yapasdequoi

Bonjour,
Mentir n'est pas un délit. Si vous vous êtes fait attendre par des mensonges, il faut ensuite assumer.